



AMICALE DES ARBITRES DE FOOTBALL DE MEURTHE ET MOSELLE

Siège social : D54F 15, Boulevard Maréchal Foch 54600 VILLERS LES NANCY

Compte rendu de la 1^{ère} réunion – Saison 2020/2021 du Comité de l'UNAF Meurthe et Moselle du mardi 18 août 2020.

Présents : MM. BOULALA, AUBRY, BARBIER, BRAND, BOULALA, MICHEL, RENAUDIN, VALSAQUE.

Excusés : MM. CHAUMONT, DRU, LEGGERI, LEROY, RAMPON.

Le Président ouvre la réunion à 19 h 00 en souhaitant la bienvenue à tous les membres.

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la réunion du mardi 11 juin 2020.
- Carnets et courriers.
- Point sur les adhésions.
- Etat financier.
- Assemblée Générale électorale de la SD UNAF 54 du 4 septembre 2020.
- Congrès UNAF 2021.
- Affaire juridique en cours.
- Tour de table.

Approbation du PV du mardi 11 juin 2020 :

Aucune remarque n'a été faite sur le PV de la réunion du 11 juin 2020. Il est adopté à l'unanimité.

Carnets et courriers :

Courrier du Procureur de la République suite à la sollicitation du Président pour le bilan de la saison 2019/2020. Un renvoi des dossiers en cours sera fait à l'attention de ses services. La réponse du Procureur de la République est lu en séance.

Points sur les adhésions :

Nous avons commencé notre campagne d'adhésion pour la saison 2020/2021 en envoyant, par mail, le bulletin d'adhésion à l'ensemble des arbitres adhérents et non-adhérents. À ce jour, nous avons reçu **52** adhésions. Une relance sera faite, compte-tenu de l'annulation successive des stages de la CRA et de la CDA Meurthe-et-Moselle.

Une réflexion sur les 11 stagiaires qui n'ont pas arbitré suite au confinement sera menée, afin d'adapter au mieux le tarif de leur adhésion pour la saison prochaine. Le prochain CD se positionnera à ce sujet.

Etat financier de la SD UNAF 54 :

Un point détaillé de la situation financière à ce jour est faite par le trésorier. La situation est saine.

Assemblée Générale électorale du vendredi 4 septembre 2020 :

Notre AG nommée « Pascal HEMMERLE » a été reportée suite à la Covid-19. L'Assemblée Générale Ordinaire et électorale de la SD UNAF Meurthe et Moselle aura lieu le vendredi 04 septembre 2020, à VANDOEUVRE-LES-NANCY – Salle Michel DINET – Ferme du Charmois (ordre du jour et plan d'accès joint à la convocation).

18h : accueil des adhérents.

18h30 : ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'UNAF Meurthe et Moselle.

Suite à la pandémie de la Covid-19, cette AG sera soumise aux règles strictes du port du masque, distancions physiques et lavage de main. Il ne sera pas fourni de stylo. Malheureusement, nous ne pourrons pas organiser l'apéritif dinatoire mais le comité étudiera la possibilité d'offrir la boisson.

Les arbitres nommés en catégories supérieures et les arbitres arrêtant leur carrière se verront attribués un trophée, sous réserve d'être adhérent en 2019/2020.

Le rendez-vous est donné aux membres du comité à 17h sur place pour mettre en place la salle.

Congrès UNAF 2021 :

Léopold BARBIER donne des informations sur le Congrès UNAF 2021 qui se déroulera à Troyes.

Affaire juridique en cours :

Aimé BRAND fait un point sur les affaires juridiques en cours.

Affaire ALIOUETTE du 23 09 2017 : Nordine a reçu des menaces de mort lors d'une rencontre de U17 DHR. L'UNAF National a pris en compte ce dossier. Un joueur a été suspendu de 12 matchs fermes, 2 joueurs ont été suspendus de 5 matchs fermes, 1 éducateur a été suspendu de 3 matchs d'interdiction de banc de touche et 1 dirigeant a été suspendu de 8 matchs d'interdiction de banc de touche. **En attente de convocation du TGI de Nancy.**

Le mail de la substitut du procureur de janvier 2020 indiquant que la procédure était en attente de procédures complémentaires.

Tour de table :

Chaque membre présent s'est exprimé et toutes les questions posées ont trouvé une réponse.

Le Président remercie l'ensemble des membres pour leurs interventions et clôt cette réunion du Comité.



Le Président de la SD UNAF MEURTHE ET
MOSELLE
Aimé BRAND



Le Secrétaire de la SD UNAF MEURTHE ET
MOSELLE
Léopold BARBIER